

DEPÔT DE LISTE DE CANDIDATS

Election des représentants des personnels et des usagers au conseil de l'IUT de Toulouse

CONSEIL : IUT DE TOULOUSE		DATE DU SCRUTIN : 21 NOVEMBRE 2023	S'il y a lieu, AGRAFEZ ICI LE LOGO. N'oubliez pas de l'envoyer également à l'adresse daji.elections@univ-tlse3.fr
NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR : 7 TITULAIRES + 7 SUPPLEANTS			
DENOMINATION DE LA LISTE :			
(S'il y a lieu) Appartenance, soutien :			
Délégué de liste :			
N° d'ordre	CANDIDATS		
1	NOM Prénom : Grade et corps : Composante : Adresse : N° de téléphone :		
2	NOM Prénom : Grade et corps : Composante : Adresse : N° de téléphone :		
3	NOM Prénom : Grade et corps : Composante : Adresse : N° de téléphone :		
4	NOM Prénom : Grade et corps : Composante : Adresse : N° de téléphone :		
5	NOM Prénom : Grade et corps : Composante : Adresse : N° de téléphone :		
6	NOM Prénom : Grade et corps : Composante : Adresse : N° de téléphone :		

7	NOM Prénom : Grade et corps : Composante : Adresse : N° de téléphone :	
8	NOM Prénom : Grade et corps : Composante : Adresse : N° de téléphone :	
9	NOM Prénom : Grade et corps : Composante : Adresse : N° de téléphone :	
10	NOM Prénom : Grade et corps : Composante : Adresse : N° de téléphone :	
11	NOM Prénom : Grade et corps : Composante : Adresse : N° de téléphone :	
12	NOM Prénom : Grade et corps : Composante : Adresse : N° de téléphone :	
13	NOM Prénom : Grade et corps : Composante : Adresse : N° de téléphone :	
14	NOM Prénom : Grade et corps : Composante : Adresse : N° de téléphone :	

Je soussigné,
Nom et prénom du déposant :

Atteste de la présentation des cartes étudiantes ou de tout justificatif d'identité de tous les candidats inscrits sur cette liste.

Fait à, le / /
Nom du déposant :

"Lu et approuvé"
(Signature)

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Date et heure du dépôt :

Cachet et signature :

Les informations recueillies par le Pôle des affaires institutionnelles de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, font l'objet de traitements informatiques destinés à la gestion des élections de l'établissement. Les destinataires des données sont : la DAJI, en cas de recours le Tribunal administratif de Toulouse, et en cas d'accord des élus, les conseils institutionnels pour les données autorisées.
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Pôle des affaires institutionnelles (PAI), Université Toulouse III – Paul Sabatier, 118 Route de Narbonne – 31062 Toulouse cedex 9.
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

DÉSIGNATION D'ASSESEURS¹

Chaque liste en présence a le droit de proposer un assesseur et un assesseur suppléant désigné parmi les électeurs du collège concerné.

Si vous souhaitez proposer des assesseurs, merci de compléter les lignes ci-dessous :

CONSEIL / COMMISSION : IUT de Toulouse	DATE DU SCRUTIN : 21 novembre 2023
COLLÈGE : Usagers	
DÉNOMINATION DE LA LISTE :	

Bureau de vote :

TENUE DES URNES			
Asesseur titulaire	Asesseur suppléant	Date	Horaires
Nom :	Nom :		
Prénom :	Prénom :		
DÉPOUILLEMENT			
Asesseur titulaire	Asesseur suppléant	Date	Horaires
Nom :	Nom :		
Prénom :	Prénom :		

Les informations recueillies par la Direction des affaires juridiques et institutionnelles de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, font l'objet de traitements informatiques destinés à la gestion des élections de l'établissement. Les destinataires des données sont : la DAJI, en cas de recours le Tribunal administratif de Toulouse, et en cas d'accord des élus, les conseils institutionnels pour les données autorisées. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI), Université Toulouse III – Paul Sabatier, 118 Route de Narbonne – 31062 Toulouse cedex 9. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

¹ Article D. 719-28 du code de l'éducation ;

INFORMATIONS

Conformément à l'article D719-22 du code de l'éducation dans sa partie réglementaire, **chaque liste de candidats est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.**

Le nombre de candidates ne peut excéder le nombre de sièges à pourvoir.

Les listes peuvent être incomplètes dès lors qu'elles comportent un nombre de candidats au moins égale à la moitié des sièges à pourvoir.

Les candidats sont rangés par ordre préférentiel.

Documents à fournir, autre l'imprimé de dépôt de liste de candidats :

1. Les listes de candidats doivent être accompagnées d'une **déclaration de candidature individuelle, remplie et signée par chaque candidat.**
2. Pour l'élection des représentants des usagers, les candidats présenteront leur carte étudiante ou un certificat de scolarité au déposant de la liste qui attestera de la présentation du justificatif du candidat sur la déclaration de candidature individuelle.

S'il y a lieu :

3. Les candidats qui déposent les listes peuvent préciser leur appartenance ou le soutien dont ils bénéficient sur leurs déclarations de candidature (les mêmes précisions figurent sur les bulletins de vote). Le cas échéant, la **preuve écrite de cette appartenance ou soutien** sera jointe au dépôt de candidature (attestation signée par le responsable syndical ou le président de l'association).
4. Si les candidats souhaitent qu'un **logo** figure sur les bulletins de vote, il devra être déposé en même temps que les candidatures, agrafé à l'endroit prévu sur l'imprimé de dépôt de liste de candidats et transmis à l'adresse suivante : daji.elections@univ-tlse3.fr